

# Fiches NORD ISERE

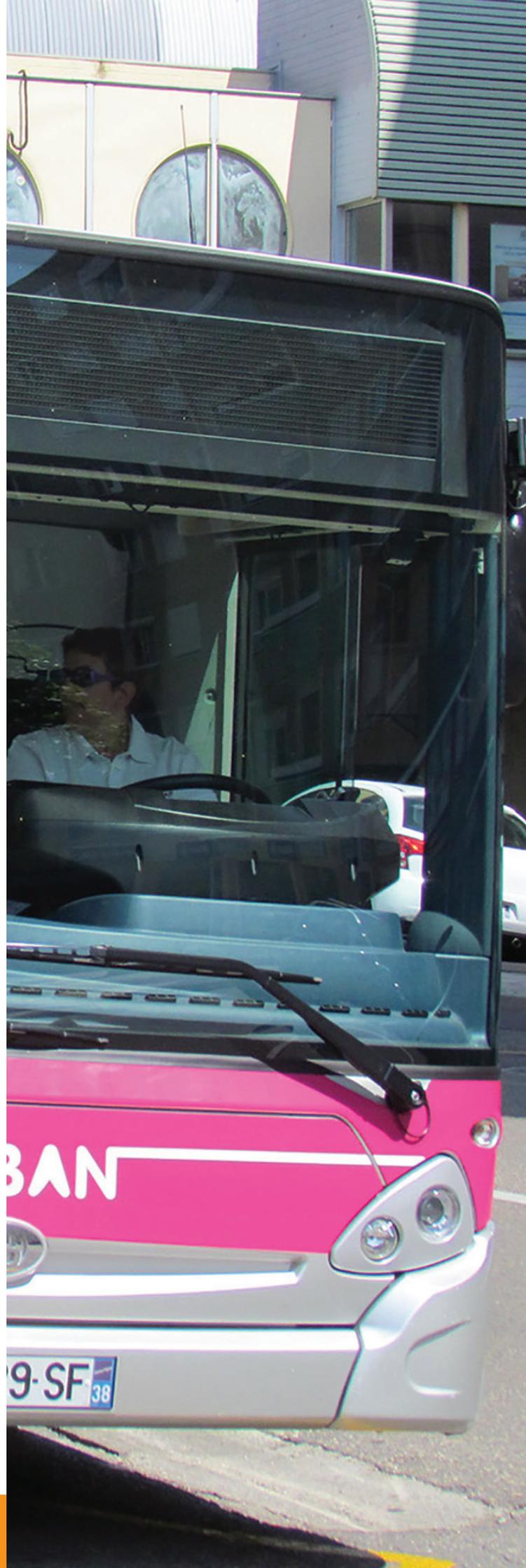
**SMT** AIRE  
MÉTROPOLITAINE  
LYONNAISE  
syndicat mixte de transports



**PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ  
2019-2021**  
pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

## Sommaire

• Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin	3
• Fiche AML-2-SMT : Tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML	4
• Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale	5
• Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs transports collectifs en temps réel	6
• Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux	7
• Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux	8
• Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part Dieu (phase1)	9
• Fiche AML-4B : Aménagements du PEM de Lyon Perrache (phase1)	10
• Fiche AML-4C : Aménagements du PEM de Saint-Etienne Châteaucreux	11
• Fiche AML-5-SMT : Parcs relais	12
• Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales	13
• <b>Carte des actions de bassin</b>	<b>15</b>
• Fiche NI-1 : Aménager le PEM de Bourgoin-Jallieu	16
• Fiche NI-2 : Aménager la gare de la Verpillière	17
• Fiche NI-3 : Améliorer les accès et le P+R de la gare de Saint-Quentin-Fallavier	18
• Fiche NI-4 : Aménager le P+R de la gare de la Tour-du-Pin	19
• Fiche NI-5 : Conforter l'accessibilité du hub multimodal de Lyon Saint-Exupéry	20
• Fiche NI-6 : Réflexion pour la mise en place d'une voie réservée au covoiturage sur l'A43	21
• Fiche NI-7 : Aménagement de la gare de Saint-Priest	22
• Fiche NI-8 : Etude de la réouverture d'une halte TER à Chandieu-Toussieu	23
• Fiche DPA-NI1 : Etude sur les complémentarités des réseaux entre la Plaine de l'Ain et le Nord-Isère	24
• <b>Glossaire</b>	<b>25</b>
• Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise	26-27





## Fiche AML-1-SMT : Comité de suivi des partenaires du PAI par bassin

### Désignation :

Mise en place d'un Comité de suivi technique se réunissant au moins une fois par an, dans chaque bassin, et associant des représentants des autorités organisatrices, des exploitants, des concessionnaires, des services techniques de l'Etat et de collectivités, etc.

### Lieu / échelle d'application :

Chaque bassin.

### Objectif(s) :

- Bilan de l'avancement des actions recensées dans le présent plan d'actions ainsi que les autres actions portées par le SMT AML.
- Avancées des projets qui animent les territoires à plus long terme.
- Emergence de nouveaux projets.
- Partage des informations relatives à la coordination des offres, aux dysfonctionnements éventuels observés et partage des expériences à l'œuvre sur le territoire.

### Calendrier de mise en œuvre :

Action SMT: lien continu SMT/Territoire

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Etat, Région, Départements de l'Ain et de l'Isère, EPCI, SYTRAL, Métropole de Lyon, SCOT, exploitants, concessionnaires...

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

### Suivi de l'action :

Tenue au moins annuelle des groupes.

### Points de vigilance, observations diverses :

Les ordres du jour seront élaborés de manière partenariale.

Ce comité de suivi permettra également d'initier des nouvelles actions partenariales au-delà de 2021 (plan d'actions «glissant») et de faciliter si besoin l'organisation de groupes de travail plus territorialisés afin de traiter des points ciblés (projets d'aménagement, coordination d'offre sur un site...).



## Fiche AML-2-SMT :

# Tarifification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML

### Désignation :

Démarche de veille - propositions - expérimentations - développements en matière de tarification multimodale zonale à l'échelle du SMT AML (gamme T-libr) et/ou de produits tarifaires combinés locaux.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML.

### Objectif(s) :

- Poursuivre le développement de la gamme tarifaire multimodale zonale T-libr : couverture géographique, gamme tarifaire...
- Assurer un suivi des produits combinés.
- Promouvoir des innovations et/ou coopérations tarifaires à chaque besoin identifié, notamment autour des événements (création de titres multimodaux en lien avec la Biennale du Design 2019 organisée à Saint-Etienne).
- Faire connaître la tarification multimodale (mise en place d'un kit de communication, événementiels).
- Mieux connaître l'usage et ses évolutions (enquête auprès d'usagers et non-usagers).

### Calendrier de mise en œuvre :

- 1 enquête début 2019 permettant de mieux connaître les usages et attentes.
- 3 COTECH en 2019 pour développer la gamme T-libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc.).
- Réactualisation des supports (modernisation et nouveaux tarifs).
- Campagne de promotion à la rentrée 2019 (diffusion par les autorités organisatrices / exploitants des nouveaux supports).
- Plan de communication été 2020 incluant les réseaux sociaux, le Web et les employeurs (cf. retours enquête).
- Extension géographique en préparation pour la zone «Libellule» et étude de potentiels d'extension plus large.

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants et, le cas échéant, partenaires événementiels.

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

### Points de vigilance, observations diverses :

Prendre en compte les contraintes techniques TCL liées au système billettique Técély (renouvellement prévu à l'horizon 2022), à titre principal sur la gamme occasionnelle.

S'assurer que les partenaires ont bien intégré la nécessaire compatibilité des supports et matériels associés (portillons métro, autres valideurs, supports de contrôle, vente...) dans leurs renouvellements.



## Fiche AML-3A-SMT : Développement de l'information multimodale

Le SMT AML est maître d'ouvrage du référentiel de données Multitud' qui alimente plusieurs calculateurs d'itinéraire dont Oûra pour Auvergne-Rhône-Alpes, Moovizy pour le bassin stéphanois ou encore Optymod'Lyon pour le bassin lyonnais.

### Désignation :

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre élargi du SMT AML : périmètre Multitud' avec extensions possibles aux espaces vécus.

### Objectif(s) :

- Consolider les informations ; les diffuser en multicanal ;
- Être force de proposition pour des évolutions en réponse aux besoins des usagers
- Sécuriser et partager les obligations en matière de production et diffusion des données

### Calendrier de mise en œuvre :

Lancement de Multitud' 4 début 2021.

### Maître d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Adhérents du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants.

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML

### Suivi de l'action :

COTECH et COPIL Multitud', au moins une fois par an dans le cadre des instances de gouvernance du partenariat Multitud'.

### Points de vigilance, observations diverses :

La capitalisation et la diffusion de ces données multimodales sont importantes pour les territoires non-membres de Multitud'.



## Fiche AML-3B-SMT : Développement de l'information voyageurs TC en temps réel

### Désignation :

Développer la collecte de l'information en temps réel, en la rassemblant dans un concentrateur permettant d'alimenter des réutilisateurs comme Oûra avec interface utilisateurs par calculateur web ou appli mobile.

Qualifier la nature de l'information temps réel et les formats disponibles auprès des réseaux et exploitants.

Mettre en œuvre un programme de développement des SAEIV compatibles.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre Multitud'

### Objectif(s) :

Répondre à une demande forte des utilisateurs des réseaux de transports collectifs par l'amélioration de l'information voyageurs qui repose sur un travail de mise en qualité des données, de fiabilité de l'offre de transport affichée et des échanges d'information.

### Calendrier de mise en œuvre :

L'Application Moovizy permet de réaliser des réservations auprès de différents opérateurs de mobilité au sein de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Tous les services de mobilité des partenaires seront accessibles. Il s'agit du premier MaaS (mobility as a service) de France.

multitud' 3 : Mise en œuvre de l'offre en temps réel progressivement à partir de début 2020.

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML pour le référentiel Multitud'.

Réutilisateurs pour l'interface voyageurs.

### Partenaires :

Région, AO partenaires disposant d'une information en temps réel sur leur réseau.

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML.

### Points de vigilance, observations diverses :

Adaptations à mener par les autorités organisatrices pour produire des données en temps réel ?



# Fiche AML-3C-AURA : Développement de l'information multimodale dans les pôles d'échanges multimodaux



## Désignation :

Afin de faciliter l'information des voyageurs TER à la descente des trains, et d'améliorer l'intermodalité avec les transports en communs, une information dynamique sur les prochains départs TC est en cours de déploiement. Elle permet également aux utilisateurs des TC qui fréquentent les pôles d'échanges d'être mieux informés sur ces circulations.

La SNCF est chargée du déploiement : installation des écrans en gare ou sur le périmètre des pôles d'échanges, alimentation des écrans via le serveur multimodal SNCF. Les données théoriques peuvent provenir de Multitud' qui alimentent la plateforme OÙRA!. Celle-ci peut alors alimenter le serveur SNCF. Les données temps réel pourront également être transmises, lorsqu'elles existent.

Poursuite de l'amélioration de l'information multimodale (cartographie des offres, réflexion sur l'élargissement à de nouveaux réseaux et de nouveaux services).

## Lieu / échelle d'application :

Les gares du périmètre SMT AML (ciblage SNCF) :

- Roanne, Ambérieu, Voiron, Bourgoin-Jallieu
- Gorge de Loup, Saint Paul, Vaise, Vénissieux, Vienne, Villefranche
- Givors, L'Arbresle,
- Saint-Etienne Carnot, Saint-Etienne Bellevue, Saint-Etienne la Terrasse.
- D'autres gares du périmètre pourraient être choisies en fonction des besoins.

## Objectif(s) :

Renforcer l'information multimodale pour améliorer les échanges intermodaux dans les pôles d'échanges et faciliter les correspondances.

## Calendrier de mise en œuvre :

Plans d'intermodalité inscrits dans la convention SNCF. Mise en place d'informations multimodales dans les 14 gares de l'AML. Sollicitation récente de la région.

## Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF pour l'installation des écrans et leur alimentation.

## Partenaires :

Région, AO partenaires, SMT AML

## Coût, clé de financement, moyens :

Financement d'un premier lot d'installation par la Région et la SNCF.

Contribution au déploiement d'écrans supplémentaires ou équipement d'autres sites par les partenaires.

## Points de vigilance, observations diverses :

Saint-Etienne Métropole a développé une application multimodale « Moovizy ». A partir des données disponibles, un projet d'installation de bornes d'affichage existe pour les sites de Saint-Chamond, Châteaueux, Terrasse, Bellevue, Hôtel de ville (pôle de transport urbain, borne sur la place)



## Fiche AML-4-SMT : Pôles d'échanges multimodaux

### Désignation :

Démarche partenariale sur la gestion des PEM (prise en compte de tous les modes de déplacements et de transports), les conditions d'accès et la signalisation des pôles multimodaux, le développement des services associés et notamment le stationnement vélos en consigne sécurisée (harmoniser les conditions d'accès, y compris la tarification).ment des SAEIV compatibles.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

### Objectif(s) :

Optimiser, articuler, accompagner et faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les différents types d'utilisateurs.

Encourager le rabattement et la diffusion vers/depuis les réseaux de transport, y compris par les modes actifs pour le «premier» et/ou le «dernier» kilomètre.

Partager les connaissances et définir collectivement des perspectives d'amélioration des fonctionnements.

Accompagner les territoires pour faire des pôles d'échanges des leviers aux politiques de maîtrise de l'usage de l'automobile et de report modal vers le train, covoiturage et modes doux (marché, vélo, VAE...).

### Calendrier de mise en œuvre :

Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur parkings et services en gares de l'AML. Mise à jour des cahiers de bassin avec fiches gare (68).

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, SYTRAL, intercommunalités, Région...

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude.

Pour les pistes d'action et évolutions : financement propre à chaque partenaire concerné.

### Points de vigilance, observations diverses :

Principe de subsidiarité dans l'approche du sujet.

Intégrer les schémas modes actifs aux réflexions sur les aménagements des PEM.



## Fiche AML-4A : Aménagements du PEM de Lyon Part-Dieu (phase 1)



### Désignation :

Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Lyon Part-Dieu pour optimiser les circulations ferroviaires et l'intermodalité aux transports urbains et faciliter les déplacements à pied au sein de la gare et en liens avec les quartiers voisins.

### Lieu / échelle d'application :

PEM de la gare Part-Dieu et relations aux quartiers voisins (Part-Dieu/ Vilette/ Lafayette/ Paul Bert).

Objectif(s) :

- Apporter une réponse à la saturation de la gare.
- Optimiser l'articulation des différents modes de transports
- Création de la voie L pour retrouver une ponctualité et une robustesse acceptable en gare de Lyon Part-Dieu
- Doubler la surface de la gare avec création de nouveaux accès aux quais à partir de l'avenue Pompidou.
- Ouvrir la gare pour en faire un « morceau de ville » et un quartier à vivre attractif du quartier de la Part-Dieu.
- Faciliter les déplacements des usagers ferroviaires et plus généralement inter/ multimodaux : marche, vélo, voiture, TCU, TCNU
- Création de 2000 places de stationnement vélo.

### Calendrier de mise en œuvre :

Comité stratégique fin 2019 avec décision d'un financement complémentaire.

2018-2024 : Travaux en cours de la phase 1. Désaturer la gare, améliorer les services et maximiser les recettes commerciales de la gare.

Création de la voie L par SNCF Réseau, coût 100M€ mais pas de nouveaux trains mis en route sur cette nouvelle voie car l'objectif est de désaturer.

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SNCF Gare et connexions pour le réaménagement et l'extension de la gare

SNCF Réseau pour la voie L et les accès Pompidou

SPL Lyon Part-Dieu (espaces publics et intermodaux)

SYTRAL pour TCU

### Partenaires :

Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexion, SNCF Mobilités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, la SPL Lyon Part-Dieu et SYTRAL

### Coût, clé de financement, moyens :

Financement partagé : 105 M€ Région, 100M€ Etat, 150M€ Métropole de Lyon

### Observations diverses :

Projet de PEM inscrit dans la ZAC Part-Dieu



## Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

### Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

### Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;

Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

### Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégiques) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

### Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrisés d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.



## Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation - CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

### Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

### Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;  
Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.  
Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

### Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains

2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche  
Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles...

### Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérogations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets



## Fiche AML-5-SMT : Parcs relais

### Désignation :

Diagnostic des différents types de parcs relais existant sur «l'aire métropolitaine lyonnaise» et rentrant dans le périmètre du PAI : étude portant sur les tarifications, les modalités d'accès et de gestion ainsi que sur les sites qui font ou pourraient faire l'objet de projets de création ou d'extension.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre de «l'aire métropolitaine lyonnaise».

### Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement dans les pôles d'échanges (mieux gérer les effets de saturation et de débordement) et les effets de report des usagers entre les sites d'un bassin.

Partager les connaissances et «bonnes pratiques» et définir collectivement des perspectives d'amélioration de fonctionnement, de dimensionnement ou de création de nouveaux sites pour une gestion partagée et homogène et pour plus de lisibilité pour les usagers ;

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers ;

Prendre en compte les projets et souhaits d'évolution de l'offre TC dans la perspective de création de nouveaux sites ou de nouveaux aménagements des sites existants ;

Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles ;

Réfléchir à mettre en place une information dynamique à proximité des P+R.

### Calendrier de mise en œuvre :

- Approfondissement de l'analyse du stationnement sur 3 gares avec fréquentation importante (Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey, Rive-de-Gier) par des étudiants du Master ITP2D de Lyon 3 supervisés par professionnels du CEREMA > restitution le 10 mars 2020
- Dans le cadre d'une coopération public / public, réalisation par le CEREMA d'un état de l'art des politiques de rabattement vers transports collectifs métropolitains et de stratégie en matière de parcs-relais associés > restitution prévue à l'été 2020
- Dans ce même cadre, diagnostic sur la prise en compte de la problématique de rabattement vers les gares dans les documents de planification (ou stratégiques) du périmètre du PAI > restitution prévue à l'été 2020
- Mise à jour des informations des cahiers de bassin pour la soixantaine de gares concernées > Cahiers de bassin du PAI 2020
- Afin de compléter les travaux du PAI et en subsidiarité des études locales et régionales, réalisation d'une étude en 2020 sur les parkings et services en gares de l'aire métropolitaine Lyon / Saint-Etienne sur une quarantaine de gares > Résultats communiqués lors des Comités de suivi 2020

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Région, SYTRAL, Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne, Communautés d'agglomérations, CEREMA, Université Lyon 3 - Master ITP2D - Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables...

### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'étude. Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné.

### Points de vigilance, observations diverses :

Intervention de l'Etat pour améliorer l'axe Lyon Saint-Etienne.

Diversité des maitrisés d'ouvrage, des situations géographiques et caractéristiques locales.



## Fiche AML-6-SMT : Expérimentation d'innovations intermodales

Plusieurs démarches innovantes existent, émergent ou sont en cours d'expérimentation sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne et pourraient être partagées avec l'ensemble des acteurs :

- Des services de covoiturage dynamique sans réservation sont expérimentés sur les Communautés d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien et Portes de l'Isère
- Une navette autonome entre le P+R (en projet) et la gare d'Ambérieu-en-Bugey (territoire d'expérimentation - CC Plaine de l'Ain)
- Une autre navette autonome (MIA) sur le site du parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage avec la particularité de circuler sur route ouverte en lien avec le tramway T3 (projet pour 2019/2020 de Métropole de Lyon, Eiffage Énergie Systèmes, Berthelet, SERL et SYTRAL).
- Autostop partagé à Anse (expérimentation à partir de septembre 2018). Projet d'expérimentation porté par la Métropole de Lyon sur la voie réservée au covoiturage sur le tronçon A6-A7 déclassé

### Désignation :

Dans la continuité du travail actuel du SMT AML sur la réalisation d'une grille des nouveaux acteurs privés de la mobilité, est proposée une démarche de veille sur les projets visant à faciliter l'intermodalité.

### Lieu / échelle d'application :

Périmètre du SMT AML

### Objectif(s) :

Suivre les innovations technologiques et/ou servicielles ;  
Le cas échéant faciliter le montage de projets dans les PEM ou territoires adaptés.  
Contribuer à faire se croiser les offres d'innovation et les besoins des AO.

### Calendrier de mise en œuvre :

En 2019 : un état sur les nouveaux acteurs de la mobilité sur les territoires urbains ruraux et péri-urbains

2020 : Prévoir une étude plus spécifique sur les territoires périurbains et ruraux

### Maitre d'ouvrage / pilote :

SMT AML

### Partenaires :

Membres du Syndicat ; autres AO concernées ; exploitants ; CEREMA, pôle CARA, PNR du Pilat, 3CM ...

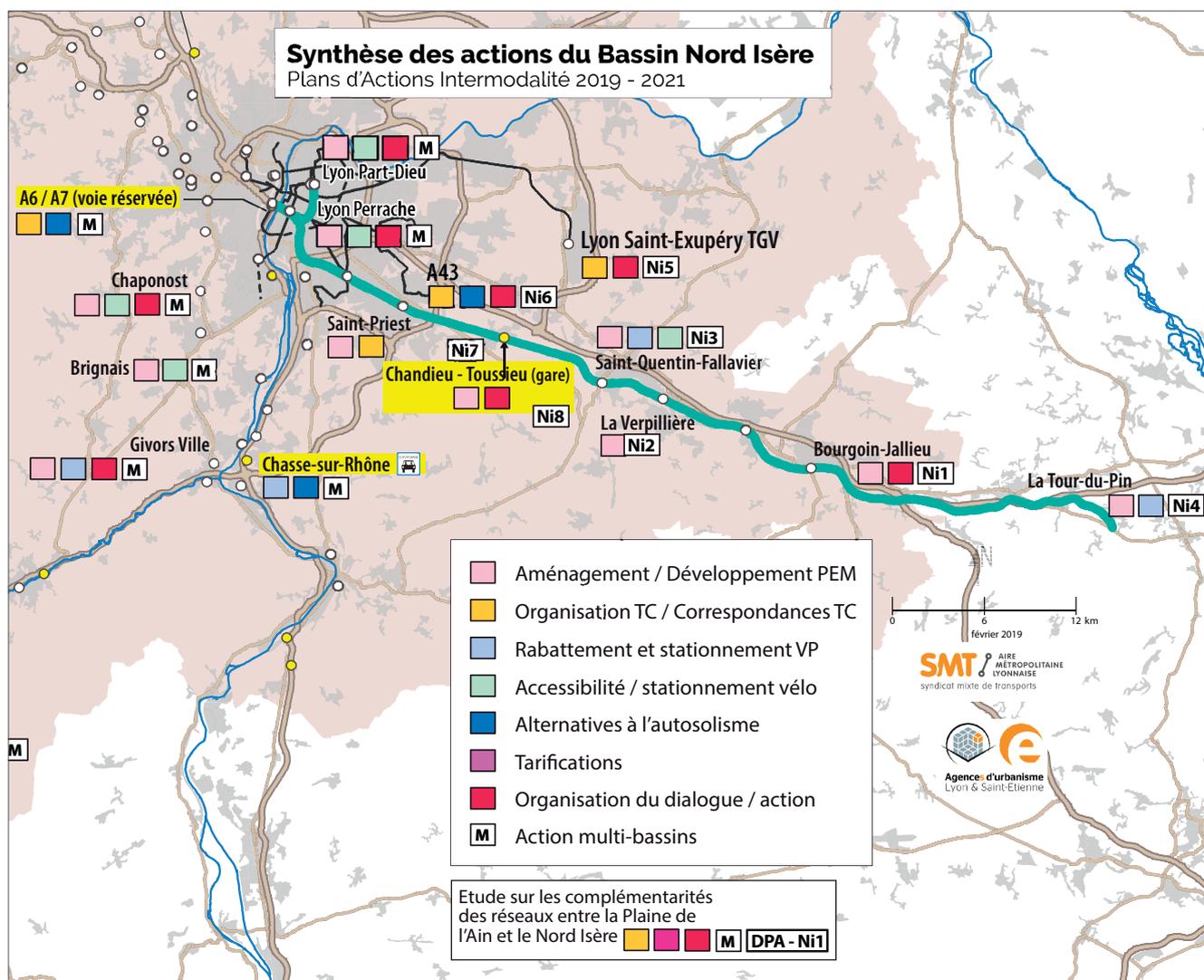
### Coût, clé de financement, moyens :

Moyens propres au SMT AML pour l'animation de la démarche  
Pour les pistes d'action et évolution : financement propre à chaque partenaire concerné / aides éventuelles...

### Points de vigilance, observations diverses :

Faire le lien avec les EPCI du territoire qui seront retenus à l'appel à projets dans le cadre de l'initiative France Expérimentation «Dérogations French Mobility, première vague», appel à projets portant également sur des projets permettant d'améliorer l'intermodalité ; faire le lien avec les autres appels à projets







## Fiche NI-1 : Aménager le PEM de Bourgoin-Jallieu

### Désignation :

Aménagement du PEM de la principale gare du bassin Nord-Isère pour améliorer l'accès et l'intermodalité et ouvrir la gare sur son espace environnant. Située à proximité immédiate du centre-ville ancien, le PEM constitue un relais métropolitain important à 20 minutes de Lyon. Doté d'un important gisement foncier, le secteur gare offre également une opportunité de reconquête urbaine.

Réorganisation du stationnement et rééquilibrage du stationnement entre les côtés nord et sud du PEM de Bourgoin-Jallieu afin de maîtriser la circulation sous la trémie (point noir de circulation)

Elargir la réflexion au-delà du PEM aux communes proches de Bourgoin-Jallieu : St-Jean-de-Bournay, (objectif de fluidifier le trafic) et intégrer les réflexions sur la création de P+R + les pistes d'évolution du covoiturage LANE (extension jusqu'à St-Jean-de-Bournay)

### Lieu / échelle d'application :

Gare de Bourgoin et quartier de la gare (espace urbain de proximité).

### Objectif(s) :

Intégrer l'enjeu du renforcement du pôle gare en développant un véritable pôle multimodal d'échelle intercommunale (train/voiture/bus/cars/modes doux) aux portes du centre-ville

Renforcer l'intégration urbaine de la gare en lien avec le projet de renouvellement urbain à venir

Répondre à la demande de rabattement VP aujourd'hui saturé (1 000 places actuellement dont 300 payantes) par une réorganisation du stationnement payant.

Améliorer le rabattement et l'intermodalité entre TER / Ruban / Transisère et les modes actifs.

Renforcement et amélioration des aménagements destinés aux piétons et aux cyclistes (dont nouvelles consignes) dans un contexte où 33% des rabattements sur la gare se font à pied ou à vélo.

### Calendrier de mise en œuvre :

Etudes en cours sur le développement des modes actifs pour l'accès à la gare. Un PDIE a été réalisé sur le secteur Médipôle-Maladière en 2019. Mise en accessibilité de la gare et mise en place d'une passerelle de franchissement des voies.

2020 : Mise en place de la vidéoprotection

2021/ 2022 : travaux du PEM courant (Réalisation d'un parking-relais de 650 places pour les usagers du train et du centre-ville et création d'une gare biface avec aménagement de deux parvis au nord et au sud du PEM.

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Co-pilotage : Ville de Bourgoin-Jallieu et CAPI

### Partenaires :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF (Réseau, Gares & connexions), CAPI, CD38

### Points de vigilance, observations diverses :

Besoin d'intégrer les territoires voisins comme Bièvre-Isère (compte-tenu de la difficulté d'accès) dans la réflexion visant à permettre un rabattement en amont sur des lignes routières (ex. Saint-Jean-de-Bournay).

Suite à l'appel à idée «Urbagare», une réflexion stratégique a été menée pour requalifier le quartier organisé autour de la gare. Les premières études (2011-2013) ont permis d'élaborer les grandes lignes du projet urbain retranscrits dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme de Bourgoin-Jallieu approuvé en 2014.



## Fiche NI-2 : Aménager la gare de la Verpillière

### Désignation :

Mise en accessibilité de la gare et aménagement d'un parc relais au niveau de la gare de La Verpillière face aux problèmes de stationnement et de flux de circulation (piétons et VP).

### Lieu / échelle d'application :

Gare de La Verpillière.

### Objectif(s) :

- Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement et ses effets de saturation et de débordement (Etude de réorganisation du stationnement à venir ?).
- Etude sur le PEM à lancer (en attente des études du CD38).
- Réfléchir aux possibilités de prioriser l'accès pour certains usagers (covoitureurs...) et aux modalités de contrôles .
- Maîtriser et organiser le flux de stationnement.

### Calendrier de mise en oeuvre :

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

### Partenaires :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF (Réseau, Gares & connexions), CAPI, ville de la Verpillière, département de l'Isère (pour la suppression du passage à niveau)

### Observations diverses :

Il n'y a pas aujourd'hui de saturation des consignes vélos avec un taux d'occupation de 60%.

Inscrire la gare dans un projet urbain à venir.

Améliorer l'accès aux modes actifs.

Le projet est fortement lié à la suppression du passage à niveau n°18 qui est aujourd'hui identifié comme accidentogène.



## Fiche NI-3 : Améliorer les accès et le P+R de la gare de Saint-Quentin-Fallavier

### Désignation :

Favoriser les accès à la gare de Saint-Quentin Fallavier, gare importante de rabattement notamment pour la CC des Collines du Nord Dauphiné, par la création d'un parc relais au niveau de la gare de Saint-Quentin Fallavier et des aménagements pour les modes actifs.

### Lieu / échelle d'application :

Gare de Saint-Quentin-Fallavier.

### Objectif(s) :

Encourager le rabattement sur le réseau ferroviaire ; maîtriser le stationnement (mieux gérer les effets de saturation et de débordement).

Avoir une meilleure connaissance de la fréquentation des parkings et des profils des usagers pour alimenter une réflexion sur des modalités éventuelles d'accès différencié (covoitureurs...).

Aménager un itinéraire sécurisé d'accès vélo au PEM.

### Calendrier de mise en oeuvre :

En février 2020 signature d'un CAMV pour étudier le secteur de la gare. Atelier pour travailler sur le secteur en Mars 2020

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère.

### Partenaires :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, ville de Saint-Quentin-Fallavier, CC des Collines du Nord Dauphiné, CC de Bièvre Isère.

### Observations diverses :

Étude à mener en 2019 concernant la réorganisation de l'aire multimodale ZI Luzais notamment pour réorganiser le stationnement et mettre en place des bornes de recharge électrique.

2020 : Mise en place de la vidéoprotection.



## Fiche NI-4 : Aménager le P+R de la gare de la Tour-du-Pin

### Désignation :

Amélioration du PEM de la Tour-du-Pin

### Lieu / échelle d'application :

Gare de La Tour du Pin.

### Objectif(s) :

Maîtriser le stationnement et mieux gérer les effets de saturation et de débordement autour de la gare.

Prendre en compte les rabattements vélos et améliorer le balisage piéton vers et depuis la gare.

### Calendrier de mise en oeuvre :

Création d'un parking Sud de la gare Tour-du-Pin appelé « Parking de la Chevrotière » qui constitue une alternative pour les usagers qui souhaitent garer leur véhicule à proximité de la gare. Ouvert depuis 2014, le parking de la Chevrotière dispose d'un taux d'occupation de 80%.

Difficultés d'accès du parking malgré un cheminement piéton qui permet un accès sécurisé jusqu'à la gare. Le dénivelé important ainsi que les risques d'utilisation des escaliers en période hivernale sont des freins à son utilisation, particulièrement pour les publics les moins mobiles.

Mise en place d'une politique de stationnement cohérente à proximité de la gare incitant à l'utilisation des parkings-relais.

2020 : Mise en place de la vidéo-surveillance

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

### Partenaires :

Ville de La Tour du Pin, Région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Coût, clé de financement, moyens :

### Observations diverses :

Il n'y a pas aujourd'hui de saturation des consignes vélos avec un taux d'occupation de 60%.

2020 : Mise en place de la vidéoprotection.

Territoire en développement.

Report éventuel d'usagers par le projet urbagare de Bourgoin-Jallieu et l'impact des travaux du noeud ferroviaire lyonnais.



## Fiche NI-5 : Conforter l'accessibilité du hub multimodal de Lyon Saint-Exupéry

### Désignation :

La plateforme aéroportuaire constitue un pôle générateur de flux importants par sa vocation de porte d'entrée aérienne, ferroviaire et même autoroutière de la métropole de Lyon et de l'espace Rhônalpin.

### Lieu / échelle d'application :

Hub multimodal Lyon Saint-Exupéry.

### Objectif(s) :

Maximiser les articulations des différents réseaux.

Développer des alternatives à l'autosolisme (ex. covoiturage).

Rendre plus accessible aux piétons et cyclistes le hub multimodal.

### Calendrier de mise en oeuvre :

Mise en place par le Sytral de deux lignes de bus :

- la ligne 28 entre Carré de Soie, en correspondance avec le métro A, jusqu'à l'arrêt aérogare Lyon Saint-Exupéry, en passant par la zone cargo.
- la ligne 1EX entre Grange Blanche, en correspondance avec le métro D et jusqu'à la zone cargo de l'aéroport, en passant par l'aérogare de Lyon Saint-Exupéry.

Relance démarche Plaine Saint-Exupéry (2018), réunion du Groupe Projet Mobilités durables (2019) par la Région, appui en animation et coordination du SMT AML.

Réalisation par la CCEL d'une carte de synthèse des itinéraires cyclables en 2019

### Maitre d'ouvrage / pilote :

### Partenaires :

Aéroports de Lyon, SMT AML, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Communauté de communes de l'Est Lyonnais, transporteurs cars interrégionaux, SNCF, RhônExpress, SYTRAL, département de l'Isère (TransIsère).

### Observations diverses :

Présence de grands axes autoroutiers (A42, A43, A432) et de la plateforme aéroportuaire internationale de Lyon Saint-Exupéry (4<sup>e</sup> aéroport français par le nombre de voyageurs).

Intégrer les réflexions des études en cours par le SYTRAL

Existence d'un projet «Plaine Saint-Exupéry»

Etude de la VP5 - cd38 (Chesnes > Aéroport St-Exupéry)



## Fiche NI-6 :

# Réflexion pour la mise en place d'une voie réservée au covoiturage sur A43

### Désignation :

Réflexion pour l'aménagement d'une voie réservée aux transports en commun et au covoiturage sur l'A43 dans le sens entrant sur Lyon entre le périphérique (D383) et la rocade N346/A46.

### Lieu / échelle d'application :

A43 entre Lyon et la CAPI

### Objectif(s) :

Optimiser l'usage des réseaux.

Réguler et fiabiliser les temps de parcours.

Inciter au report modal et donner une place importante aux modes alternatifs à la voiture solo.

Favoriser le développement du covoiturage et des transports en commun en entrée d'agglomération Lyonnaise.

### Calendrier de mise en oeuvre :

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Etat : DIR-CE, DDT69

### Partenaires :

Métropole de Lyon, CAPI, APRR / AREA, , DREAL, SMT AML, Département de l'Isère.

### Coût, clé de financement, moyens :

### Observations diverses :

Dans le cadre du SDAGT, les réflexions sur l'A43 sont considérées comme prioritaires.

Lien avec démarche / service Covoit'Ici, le projet LANE et cars TransIsère



## Fiche NI-7 : Aménagement de la gare de Saint-Priest

### Désignation :

Aménagement de la gare de St-Priest comprenant un parvis de la gare, la modernisation de la passerelle et ouverture de la gare sur le Sud

Aménagements de quais bus et d'une voie de retournement

### Lieu / échelle d'application :

Gare de Saint-Priest

### Objectif(s) :

Ouvrir la gare sur l'espace urbain.

Renforcer l'intermodalité et faciliter les rabattements en modes actifs et en transports en commun

### Calendrier de mise en œuvre :

Mise en place de la vidéoprotection fin 2019 par la Région (7 caméras). Etude sur la modernisation de la passerelle piétonne et ouverture de la gare au sud (2020/2022 ) Expérimentation SNCF Gares & Connexions = échéance début 2020 de la partie «intermodalité».

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Métropole de Lyon

### Partenaires :

SYTRAL, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon

### Coût, clé de financement, moyens :

### Observations diverses :

Depuis 2008, un parking provisoire a été créé (60 pl) et en 2019 un parking de la gare a permis la construction de 50 places supplémentaires par la Métropole de Lyon.

En septembre 2018, les lignes TCL Z11 et 62 ont été connectées à la gare.

L'actuel parking de la gare va être complètement réaménagé par la Métropole pour permettre notamment aux bus de faire demi-tour devant le site ferroviaire



## Fiche NI-8 : Etude de la réouverture d'une halte TER à Chandieu-Toussieu

### Désignation :

Etude concernant la réouverture de la gare de Chandieu-Toussieu sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnaise. La gare est fermée depuis 2007 suite à l'instauration du cadencement TER de la Région Rhône-Alpes.

### Lieu / échelle d'application :

Gare de Chandieu-Toussieu

### Objectif(s) :

Permettre un accès au ferroviaire pour un territoire particulièrement dépendant de la voiture individuelle.

Développer l'offre de transports collectifs pour qu'elle réponde à la diversité des besoins de déplacement et à l'augmentation de la demande.

### Calendrier de mise en oeuvre :

Etude lancée par la Région en 2019.

### Maitre d'ouvrage / pilote :

Région Auvergne-Rhône Alpes, CCEL, SNCF.

### Partenaires :

Région AURA, Département de la Loire, Commune de Montbrison, Commune de Savigneux.

### Observations diverses :

Lancement du GP Mobilités Durables le 27 septembre 2019 par la Région Aura. coordination et animation de ce GP assuré par le SMT AML.



## Fiche DPA-NI1 : Etude sur les complémentarités des réseaux entre la Plaine de l'Ain et le Nord-Isère

### Désignation :

Etude prospective et partenariale sur les réseaux pour une meilleure complémentarité entre les réseaux et améliorer l'accessibilité aux zones d'emplois et liaisons périphérie - périphérie

### Lieu / échelle d'application :

Articulation bassin Dombes-Plaine de l'Ain avec le bassin Nord-Isère.  
Plaine Saint-Exupéry.

### Objectif(s) :

Renforcer les complémentarités entre les réseaux (TCU, TCNU, ferroviaire).

Améliorer les principaux pôles intermodaux pour faciliter le passage d'un mode de transport à un autre.

Optimiser la chaîne de déplacements des réseaux de transports pour améliorer le passage d'un mode à un autre pour l'utilisateur.

Coordonner les horaires entre TER, réseaux urbains et interurbains.

### Calendrier de mise en oeuvre :

### Partenaires :

Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorités organisatrices concernées.

### Observations diverses :

Réflexion pour rabattement alternatif sur la gare d'Ambérieu, complémentarité des réseaux interurbains Ain/Isère et accès aux principales ZA – PIPA, plaine de St-Exupéry)

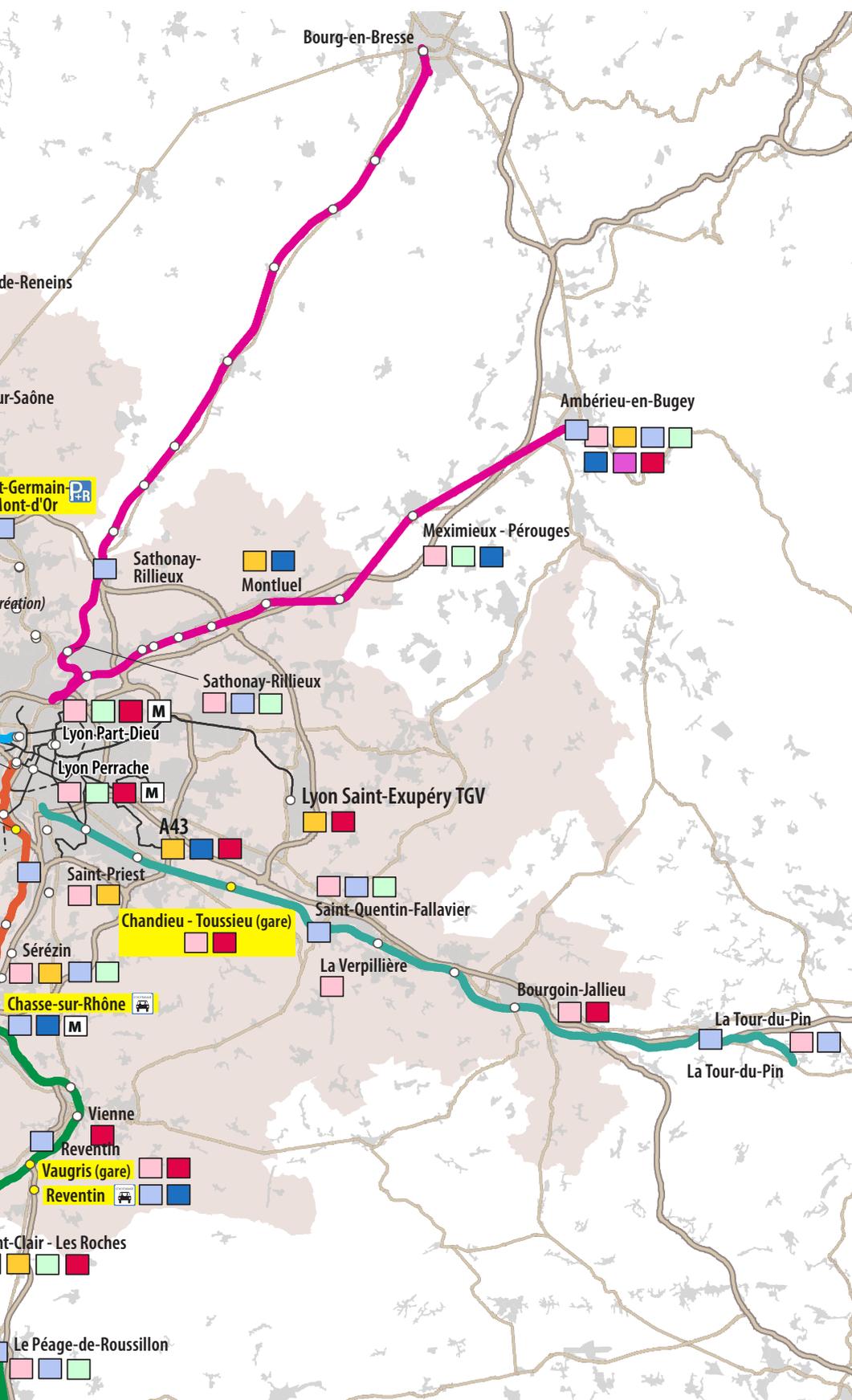
## Glossaire

- AO** : Autorités organisatrices
- AURA** : Auvergne-Rhône-Alpes
- BUCOPA** : Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain
- CA3B** : Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- CAVBS** : La communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône
- CCMP** : Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- CCPA** : Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
- CPER** : Contrat de plan État-Région
- COPLER** : Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
- CCVG** : Communauté de Communes de la Vallée du Garon
- DSP** : Délégation de service public
- EPASE** : Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- HPM** : Heure de pointe du matin
- IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
- PAI** : Plan d'Actions Intermodalité 2019-2020 pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- PDIE** : Plan de déplacement inter-établissements
- PEM** : Pôle d'échange multimodal
- PMR** : Personne à mobilité réduite
- PNR** : Parc Naturel régional
- P+R** : Parc relais
- SAEIV** : Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs
- SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- SD'AP** : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée
- SMT AML** : Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise
- SPL** : Société publique locale
- STAS** : Société de transports de l'agglomération stéphanoise, également dénomination commerciale du réseau de Saint-Etienne Métropole
- SYTRAL** : Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
- TAD** : Transport à la demande
- TCNU** : Transport collectif non-urbain
- TER** : Transport express régional
- TGV** : Train à grande vitesse®
- TCU** : Transport collectif urbain
- TIL** : Transports interurbains de la Loire
- VAE** : Vélo à assistance électrique
- VPC** : Véhicule particulier conducteur
- VPP** : Véhicule particulier passager
- ZAC** : Zone d'aménagement concerté

## Les 75 actions cartographiées sur l'ensemble du périmètre

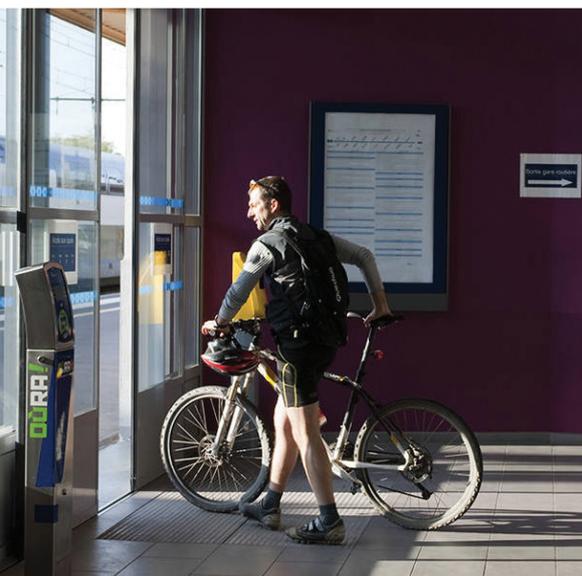


## de l'aire métropolitaine lyonnaise



75 fiches actions ont été classées en 7 catégories dont

- 8 actions à l'échelle de l'AML et de plusieurs multi-bassins
- 13 fiches portant sur des créations d'infrastructure ou d'aménagement "lourd"



**Contact**  
Pour toute question relative  
aux fiches actions du PAI,  
veuillez contacter :

**Axel Sagnardon**  
a.sagnardon@smtaml.fr  
06 03 47 88 45



**SMT** AIRE  
MÉTROPOLITAINE  
LYONNAISE

syndicat mixte de transports

Rachel Haab-Lab, Directrice SMT AML  
r.haabl@smtaml.fr • Tél. 06 20 40 91 75

## Nos membres

